L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 19 MARS 1890.

Ecoles de l'Union Française.

Les Ecoles de l'Union Française marchent d'un bon pas, sont en mains excellentes. Et quand nous parlons ainsi, nous voulons dire et les Professeurs et le Conseil de Direction. Celui-ci qui se trouve en nombre, a la mission de faire choix des maîtresses auxquelles sont confiées les jeunes filles et en cela il est jusqu'ici la main heureuse.

Les éducatrices ou éducatrices employées par l'Union Française se sont presque sans exception montrés à la hauteur de leur mandat, et invariablement ils ont été notés pour leur dévouement, pour leur attention constante et affectueuse. Affectueuse, avons nous dit, et croyez le bien, en matière d'enseignement l'affection, de la part du maître, et qui éveille celle de l'élève, est un facteur que nous serions tenté de croire presqu'aussi puissant que le talent et la faculté démonstrative, communicative.

Rien de bon n'attendre du professeur qui se drape dans des attitudes austères et qui croit qu'il exercera sur ses élèves une autorité réelle, parce qu'il se travestit en croque-mitaine. L'exagération de sévérité n'a aucun effet fécond sur les enfants, sur les jeunes gens, jeunes filles; tôt ou tard, immanquablement elle vous les aliène.

Vous pouvez, d'ailleurs, poser comme règle générale, c'est notre conviction, c'est la coutume à laquelle nous ont conduit nos observations personnelles, que le talent est indulgent, sait par quels rudes chemins il lui a fallu passer, et a des tendresses sincères pour qui va s'y engager.

Donc la méthode qu'on nous permettra d'appeler familiale, nous plaît à voir été adoptée au sein de la fondation de l'Union Française; le fait est indiqué par la mutualité d'attachement qui se montre entre les élèves et leurs trois professeurs : Mlle Ermance Robert, Mlle Alida Raimondy, Mlle Garidel.

La séance de samedi dernier avait pour objet de présenter les quatre vingt-douze Elèves de l'institution aux Directeurs et de leur donner un aperçu des progrès réalisés au cours de ce premier semestre, avant de faire la preuve plus complète à la fin de l'année scolaire, le jour, tant attendu, de la distribution des prix.

Une fort aimable lettre et une invitation verbale aussi nous avaient amené là très désireux d'entendre les exercices de ces jeunes filles, mais ne nous doutant guère de la distinction qui nous attendait. En effet, à peine arrivé, nous étions parié par M. Tujague, président de l'Union, d'occuper, pour l'occasion, le fauteuil présidentiel. Nous avons peu le goût des honneurs; indolence ou modestie, jugez-en vous-même, nous aimons, mais nous dirons passionnément à rester dans le rang.

Néanmoins l'offre était faite avec tant d'empressement, tant de bonne grâce, qu'il est été de mauvais goût de ne pas nous y rendre.

En conséquence, la séance a été ouverte vers une heure, avec le bureau suivant : MM. L. Placide Canonge, président; F. Tujague, F. Larue, P. Bussonney, Javelet, Sénac, Carrouché, Alcée Fortier, vice-présidents.

Nous avons vu défiler alors devant nous, dans la vaste salle du premier—la salle des fêtes—le gentil bataillon de fillettes et jeunes filles, au nombre de quatre-vingt dix environ, de toutes tailles. Si bien que si l'on eût placé ces enfants sur une même ligne, on aurait formé la figure d'une flûte de Pan.

Les voilà assises, attendant le moment de l'émotion, du tic tac; celui où chacune à son tour viendra dire sa récitation et elles sont déjà-huit désignées pour porter ainsi successivement le drapeau de l'Ecole.

Mais avant de procéder à cette exécution, Mlle Robert, la principale, prononce une allocution, pleine de raison et de cœur, où elle fait ressortir les efforts constants des Directeurs pour la prospérité de leur fondation, et la dette de reconnaissance que contractent envers eux les enfants qui sont appelés à de tels bienfaits d'une éducation mise à la portée de toutes les familles. Education dont l'Union Française ne veut tirer qu'une récompense, douce entre toutes : le sentiment d'un devoir accompli, d'un service rendu à la société.

Cette entrée en matière est suivie d'une autre allocution, par M. Tujague; allocution comme il sait les faire, courte, mais à point, mais pleine d'excellentes choses. *Multum in parvo.*

Après quelques mots de M. Canonge, pas orateur, celui-là, M. Fortier s'avance aussi à l'Ecole et fait, en termes heureux, l'éloge rapide de la langue et de la littérature françaises.

Les enfants applaudissent vivement, chaleureusement tout cela; mais nous supposons qu'elles sont impatientes de se faire entendre aussi et nous donner la mesure des résultats obtenus, grâce à leurs maîtresses, grâce à l'assiduité avec laquelle elles suivent leurs cours. Impatience bien facile à comprendre, c'est-ce pas? car, enfin, cette journée est toute à leur profit, à leur succès qu'elles attendent, qui leur viendra sans doute tout à l'heure, à cet heureux objectif caressé, leur douce vision durant tout le semestre dernier.

Dix-huit morceaux sont au programme, services non pas un peu plus ou moins, mais suppléments qu'elles sont impatientes de se faire entendre aussi et nous donner la mesure des résultats obtenus, grâce à leurs maîtresses, grâce à l'assiduité avec laquelle elles suivent leurs cours. Impatience bien facile à comprendre, c'est-ce pas? car, enfin, cette journée est toute à leur profit, à leur succès qu'elles attendent, qui leur viendra sans doute tout à l'heure, à cet heureux objectif caressé, leur douce vision durant tout le semestre dernier.

Dix-huit morceaux sont au programme, services non pas un peu plus ou moins, mais supplément qu'elles sont impatientes de se faire entendre aussi et nous donner la mesure des résultats obtenus, grâce à leurs maîtresses, grâce à l'assiduité avec laquelle elles suivent leurs cours. Impatience bien facile à comprendre, c'est-ce pas? car, enfin, cette journée est toute à leur profit, à leur succès qu'elles attendent, qui leur viendra sans doute tout à l'heure, à cet heureux objectif caressé, leur douce vision durant tout le semestre dernier.

Nous ne voyons pas la nécessité de faire un compte-rendu de chacun d'eux. Nous nous contenterons donc d'en plaire ici le désappointement, et, cela fait, nous essaierons de dire en peu de mots notre pensée collective à l'endroit de nos interprètes.

Voici ce programme, un modèle de calligraphie, s'il vous plaît, dû à Mlle Garidel :

La Patrie, Mlle J. Bonsafon; *Le Pâtre*, Mlle M. Godefroy; *L'Abeille* (rien du journal) et *la Petite Fille*, Mlle A. Taney; *Which loved best*, Mlle C. Bétard; *Le Retour dans la Patrie*, Mlle A. Gastrio; *Pigeon role !* Mlle L. Forstall; *Speak gently*, Mlle R Lion; *L'Orphelin*, Mlle P. Datrey; *Piccola*, Mlle C. Laung; *L'Enfant modèle*, Mlle J. Fettet; *My Mother's hands*, Mlle J. Ramon; *Les Chateaux en Espagne*, toute une scène dite et jouée, Mlle A. Albert; *La Matelotte*, Mlle Lilia Médus, un petit vaudeville primé, s'il vous plaît, étonnamment en possession de son sujet—même; *Le Rouet de Grand'Mamau*, Mlle A. Rousseau; *The Grandfather*, Mlle L. Verdelin; *La Mort de Saltimbanque*, tout un drame en poudre vers, bien gradué, bien pensé par Mlle C. Melun; *Le chagrin de Bébé*, dit avec des mines, des câlineries charmantes, par Mlle Liliane Médus—sœur jumelle de celle que nous avons déjà nommée; huit ans à peine et on reconnaîtra tout point qu'il y a souvent hésitation chez la professeur; enfin *Le Infidèl*, détaillé avec sentiment par Mlle E. Seghers.

En reprenant l'intéressant chemin que ces jeunes filles et fillettes nous ont fait parcourir samedi dernier, et dont la durée nous a réellement paru trop courte, nous nous sommes arrêté à quelques stations pour noter une impression. Mais n'allez pas en conclure que nous ayons voulu exprimer ainsi une préférence; vous ne le comprendriez pas notre pensée.

Si nous avons fait que quelques haltes, c'est que nous avons l'habitude—habitude malséante peut-être chez un journaliste—de ne point prendre de notes, et, par conséquent, force nous est d'interroger notre mémoire, qui trébuche parfois. Le *pensum*, pour de vrai comme disent les enfants, c'est que nous avons emporté de cette séance une impression générale excellente.

Pas une de ces dix-huit récitantes qui n'ait mis en relief quelque qualité de cœur ou de diction; pas une qui n'ait prouvé que le morceau récité était bien compris.

Parfois dans ce genre d'exercices scolaires, c'est un peloton de fil qui se déroule mécaniquement sans que survienne aucun brin noir ou vert, mais enfin ce n'est qu'un dévidage. Ici tel n'était pas le cas.

Nous avons remarqué chez ces enfants de l'allure, de l'intention, fréquemment fort bien exprimée; une certaine connaissance du rythme qui a eu droit à dans la prose comme dans la poésie; du sentiment et des inflexions de voix pleines de naturel. Le naturel il faut toujours en revenir-là; c'est encore de lui que découlent les meilleurs, les plus sûrs effets; les intonations forcées aboutissent aux disconvenance. La parole a aussi sa photographie, et on veut nous permettre le mot; si elle se lance dans l'emphase elle ne fait plus ressemblant.

Nous le disions déjà. Toutes pour à une Elèves et nous prenons plaisir à la leur répéter : elles n'ont pas versé dans ce défaut trop commun : la parabase dans des gestes. A les multiplier exagérément, on risque, on plaisir on est certain de dévaler dans le faux.

Les gestes se succédaient sans sèche, et revenaient les mêmes, sans autochtonisme, nous rappelaient toujours les grands bras de la télégraphie aérienne d'autan. Il semble alors qu'on ne soit plus en présence d'un dîner, mais d'un sémaphore. Gardons-nous toujours de cette exagération; elle gâte même la plus belle diction.

Nous aurions bien des choses encore à dire aux cette Ecole qui nous intéresse à tous égards, mais le temps et l'espace nous commandent. Terminons en remerciant nos félicitations aux élèves, à leurs professeurs : Mlles Robert, Raimondy, Garidel et aux directeurs de l'Union Française, qui ont su se donner le concours de guides aussi sûrs, aussi dévoués à leurs devoirs professionnels.

Ajoutons qu'à la suite de cet examen un congé d'une journée a été accordé à ces jeunes filles; malgré leur amour de l'étude, elles en ont joyeusement accueilli l'annonce.

Et maintenant à l'œuvre encore, et en marche vers le concours de bout de l'an, vers la chère solennité de la Distribution des prix. Quelle jolie musique dans ces mots là, n'est-ce pas ?

L. Placide Canonge.

Concert Musin.

C'est, à vrai parler, une véritable victoire qu'une telle salle en plein Carême. Au temps jadis, M. Ovide Musin aurait bel et bien passé pour un hérétique ; il aurait senti le fagot, comme on disait alors. Par bonheur, en l'an de grâce 1890, nous ne sommes plus aussi inquisition que cela.

Diables peut-être, penserez-vous, mais bons diables en somme. Si M. Musin n'est chargé que de cette faute, nous imaginons que quand il se présentera à la porte du ciel—et que cette visite-là soit longtemps, longtemps journée !—cette porte lui sera ouverte.

Est-ce bien grand mal qu'un artiste qui vit de son talent, attire la foule pour lui faire entendre de la musique frappée au bon coin ? D'ailleurs, en l'espèce celui-là pourrait plaider, victorieusement peut-être et devant les plus austères les circonstances atténuantes.

En effet c'est la veille de la Mi-Carême, de la St Joseph, qu'il a donné ce concert d'hier.

Qui, le Grunewald Hall avait hier un auditoire très touffu et des mieux composés, s'il vous plaît. Et tudieu !—n'allez pas nous accuser de jurer—quelle belle humeur courait dans toute cette assistance. Le tutti des bis revenait sans cesse, se déroulait en sautoir l'orchestre.

On vous avait annoncé neuf morceaux et vous en avez doublé la dose, si nous comptons bien, gourmands et gourmets que vous êtes.

Donc tout aimable d'ailleurs et qu'on aurait aimé encore et l'on avait écouté quelques irréconciliables bissant toujours, encore et encore.

Avec la quantité la qualité aussi.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer ce soir dans le menu du compte-rendu ; les exigences du journal ne nous le permettraient pas, et, d'ailleurs, nous n'aurions pas le temps de bien assembler nos appréciations, de les bien préciser.

Ce que nous pouvons écrire c'est que nous avons eu de cette soirée avec une impression générale très favorable, et cette conviction que ce premier concert qui vient de finir si heureusement, doit garantir le succès du second et dernier, fixé à demain.

Nous pouvons, nous devons écrire également, et cela sans heurter aucune susceptibilité, imaginons-nous, que l'intérêt principal se portait sur M. Ovide Musin, sur Mme Marguerite Samuel, qui ont bien montrés largement dignes de cet intérêt, en artistes distinguées qu'ils sont.

M. Musin s'est affirmé par des qualités de mécanisme, de style et de sentiment. De front il a attaqué et vaincu de redoutables difficultés ; et, ce qui vaut mieux à notre gens, il a fait part opulente au chant. Il est manœuvre, pour tout instrumentiste, une gymnastique dont il doit être le maître ; Charybde et Scylla existent aussi en musique et il faut savoir se frayer la route entre ces deux écueils ; mais on se fatiguerait vite d'une exécution qui s'en tiendrait à ces victoires-là.

La musique vit surtout de poésie et dans ces sphères élevées de la poésie, l'air est si pur, si vivifiant qu'on aime le respirer longtemps. La gymnastique a son beau assurément pour le virtuose, mais il ne doit pas se faire un parti-pris de la continuée.

Si par sa puissance d'expression, l'instrumentiste—cordes, bois, cuivre, instrument à vent—vous mouille les yeux, cette émotion là vaut mille et mille fois, croyez le, les surprises que peuvent causer toutes les voltiges du mécanisme.

M. Ovide Musin l'entend ainsi, nous le gageons, et ce n'est pas d'aujourd'hui que Mme Marguerite Samuel admet, reconnaît, applique cette vérité.

Elle aussi a supérieurement joué bien des parties des morceaux dont elle avait fait un succès très heureux ; elle aussi a tenu sous son archet son auditoire sous le charme, est restée à sa propre hauteur; ce qui est bien l'éloge le plus complet dans son laconisme que nous en puissions écrire.

Mais voilà que nous allions nous oublier et entrer dans les détails. Nous le répétons, tel n'est point notre but aujourd'hui. Avant ou plus probablement après le second concert nous reviendrons sur cette première soirée et alors nous nous occuperons aussi des autres artistes figurant au programme.

Terminons en donnant celui de demain :

Rapsodie, Liszt, M. Edward Schaef; *Rédes*, De Sacer, Mlle Charlotte Nicolai; *air de Don Carlos*, Verdi, M. Bologna; *Caprice No 1*, Musin, M. Ovide Musin; *Brindisi Bird*, Felicien David, Mlle Annie Louise Tanner; *Duo*, Gounod, Mlle Charlotte Nicolai, M. Bologna. *Suite* F. Rie, a *Andante*, Introduction et *Variations*, M. Ovide Musin; *Nocturne*, Chopin; *Valse Caprice*, Rust, M. Edward Schaef; *Scène Boemagna*, Verdi, M. Bologna; *Fantaisie* pour violon, Musin, M. Ovide Musin; Airs, Strauss, Mlle Anne Louise Tanner.

L. Placide Canonge.

Cinquantenaire.

Baltimore possède un collège de *dentisterie* (pourmettes-nous ce néologisme), qui fait autorité aux Etats-Unis, où cette partie de la chirurgie est poussée plus loin que tout autre part. Les dentistes américains sont estimés avant tous; dans les villes les plus considérables de l'Europe ils tiennent le haut du pavé.

Ce collège de Baltimore célébrera son cinquantenaire (il date de 1840) demain, 20 mars, à 2 heures, au Ford's Opera House.

Nous voudrions être de cette solennité dont le programme est sans nul doute fort intéressant ; mais, hélas ! nous ne pouvons nous passer la fantaisie de ces absences et jalousons parfois ceux qui peuvent se la permettre.

En petite correspondance notre plaisir aurait été d'entant plus vif qu'à cette célébration M. Paul Bayon, fils de notre bon vieil ami, aussi perdu le Dr Henri Bayon, recevra son diplôme de dentiste. Diplôme largement mérité, car ses études ont été toujours laborieuses, continues, sérieuses. Il vient de traverser victorieusement les examens qu'on ne peut affronter sans s'être livré à des travaux qui franchissent les limites posées d'ordinaire à la dentisterie et sont véritablement sœurs du domaine de la chirurgie. M. Bayon a passé victorieusement ces difficiles épreuves, avons-nous dit, nous pouvons ajouter brillamment.

A cette cérémonie de demain, oh il recevra une juste récompense, nous serons présent par la pensée du moins ; d'ici, et dès aujourd'hui nous lui envoyons nos plus cordiales félicitations au jeune diplômé, en attendant que bientôt nous ayons le plaisir de lui serrer les mains.

Mille remerciements pour l'invitation reçue.

Concert de Charité.

En attendant que nous recevions quelques détails du programme de la charmante soirée que préparent les Elèves de Mme Charles Bonnouvquié, nous tenons à en rappeler ici la date et l'objet.

Elle aura lieu samedi prochain au Grunewald Hall et le produit en est destiné à une œuvre pie, une œuvre charitable, d'une délicatesse extrême.

Il s'agit de secourir des misères qui le plus souvent se déroberont, mais que le faim et les maladies finissent quelquefois par trahir. Indigentes qui ont lutté, qui luttent encore, autant que le leur permettent leurs forces, mais qui, lorsqu'ils succombent sous l'effort, lorsqu'ils sont impuissants à trouver du travail ou à accomplir celui qui leur vient, n'ont plus que la ressource de la bon Samaritain qui, Dieu merci, se retrouve encore à notre époque.

Cette religion de la Charité ne doit pas, ne peut pas périr.

Nous la voyons fréquemment surgir ici de ces bonnes Sœurs latines, ingénieuses à découvrir les galetas où languit la pauvreté, prompte à la soulager.

Mme Bonnecaquié et ses Elèves se sont proposé de contribuer à semblable œuvre pieuse, en organisant le concert de samedi prochain. Or l'époque où nous sommes—celle du Carême—nous paraît excellemment choisie pour la pieuse réunion de tel projet; sans compter que les jeunes et charmantes samaritaines dont il s'agit ici, forment tout un groupe de voix richement douées par la nature et habilement disciplinées par l'art.

Musée-Théâtre.

Toujours la série non interrompue de représentations, chaque jour de 11 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée 10 cents.

M. W. H. Rolling.

Nous sommes heureux de reproduire de l'*Orphéon*, journal parisien, les lignes suivantes qui seront certainement accueillies par nos lecteurs. En effet elles ont trait à M. W. H. Rolling, professeur distingué et sympathique, dont la réputation grandit chaque année, quand il donne une audition publique de sa Classe croissant continuement en nombre.

Notre ami n'est pas seulement professeur de piano, mais compositeur aussi. Récemment nous parlions d'une *Berceuse* composée par lui et que précisément cette même feuille l'*Orphéon* avait éditée à Paris : *Dodo, bébé!* Ce nous est un plaisir de constater que nous ne sommes point seul à penser le bien que nous en avons écrit.

Voici ce que nous détachons du compte-rendu d'une brillante soirée musicale donnée récemment à Paris, chez M. et Mme Courallier, et où figuraient chanteurs et instrumentistes de renom :

"La jolie Mlle Nanzi, une toute jeune Italienne, vraiment exquise dans sa robe rose, a chanté *Dodo bébé*, une berceuse mélodique et fraîche, signée d'un de nos amis de l'année, M. W. H. Rolling, qui a délicatement traité une page charmante. Du a beaucoup goûté cette mélodie douce et facile, qui séduit tout le monde dès la première audition."

Toutes lignes, redisons le, que nous aimons à reproduire, mais où cependant nous devons relever une erreur. M. W. H. Rolling, fille de l'éminent pianiste, professeur et compositeur : M. Hubert Rolling, n'est point né au Canada ; il ne le visita jamais que sur la carte. C'est en Louisiane, c'est à la Nouvelle Orléans que s'est fait entendre pour lui le premier *Dodo, bébé!* que plus tard il devait si joliment mettre en musique.

Sommaire de l'Art, No 619.

(DU 1er MARS 1890.)

Très intéressante la dernière livraison de l'*Art*, dont voici le sommaire. On y remarque un excellent portrait ainsi qu'un autographe de M. Ernest Reyer, le savant et spirituel critique musical du *Journal des Débats* ; le compositeur, célèbre depuis longtemps déjà, de l'Opéra *Salammbô*, qui vient d'obtenir un succès si sérieux, si éclatant, au théâtre de la Monnaie, de Bruxelles.

TEXTE.—*Les Mosaïques byzantines de la Sicile* (fin,) par Ch. Diehl, —*L'Exposition d'objets d'art français au Palais du Trocadéro* (fin,) par Jules Mantzbin.—*Salammbô à Bruxelles*, par Adolphe Jullien.

GRAVURES HORS TEXTE.—*Jeune femme du temps de la Restauration*. Eau-forte de Mathilde Teyssonnières, d'après le tableau de John Jackson, R. A.—*Abeilles sculptées*. (Bas-relief.) Fac-similé d'un dessin de Jules Duval. (*Exposition Universelle de* 1889. *Section centennale.*)

GRAVURES DANS LE TEXTE.—*Vue intérieure du dôme de Monréale (Ville sicile;* —*Chapiteau de cloître de Monréale;*—*Grand Portail de la cathédrale de Monréale;*—*Initiale de la porte principale du dôme de Monréale;*—*Mosaïque de l'abside du dôme de Monréale;*—*Fenêtre de la façade occidentale du dôme de Palerme;*—*Colonne de chapiteau de cloître de Monréale;*—*Portrait de la façade occidentale du dôme de Palerme;*—*Détail de la porte latérale du nord du dôme de Monréale.*—*Vases en ancienne porcelaine de Sèvres;*—*Meubles d'ancoignure du XVIIIe siècle;*—*Fauteuil en tapisserie de Gobelins;*—*Flore;* —*Cérès;*—*Lettre autographe de M. Ernest Reyer;* —*Portrait de M. Ernest Reyer;*—*Autographe musical de M. Ernest Reyer.*

Théâtre St-Charles.

Ainsi qu'on le peut voir par l'annonce, les représentations du drame : *A Dark Secret* ont lieu tous les jours. On en aura deux aujourd'hui—matin et soir.

Grand Opera House.

La troupe de minstrels—Primrose et West—donnera aujourd'hui les deux représentations accoutumées, matinée et soirée. Ensemble amusant.

Dimanche prochain, Mlle Kate Castleton.

Facétie involontaire, sans doute.

Un journal publiait, l'autre jour, une revue scientifique en deux parties.

Or, savez-vous à quoi étaient consacrées ces deux parties ?

La première à un commentaire sur les *Progrès de la tuberculose*.

La seconde à des considérations sur le *Rendement des pommes de terre*.

Pas fait exprès, mais osez assurer tout de même.

Signaux d'incendie.

5 Harmonie et Tchonpitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marais et Ste-Claude Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste de la Cie No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Grange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Rues et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Association.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 3.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Jaille et St-Charles.
61 Derbigny et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commerce et Robertson.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
147 Bourgogne et Toulouse.
148 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des Cars, rue du Canal.
156 Prieure et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Urselines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parpolice.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champ-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louise et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Independance
614 Station des Cars, Pologne
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Bureau et Dauphine.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1890.
Indications pour la Louisiane—Pluies, temps plus froid dans la partie ouest ; température stationnaire dans la région est; vents du sud, mais variables.

Température en 18 mars 1890.
Thermomètre de R. & L. Claudel, Opticiens, No 149 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	60	16
Midi	72	22
3 P. M	72	22
6 P. M	68	20

Mariages, Naissances et Deces

Inscrits au Bureau de l'Etat-Civil dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Edward Washington à Mlle Ida Price.
Edgar Bernard à Mlle Mary Stephenson.
Lafayette Thare à Mlle Martha Camp.
Andrew J. Lamb à Mlle Emma Nelligan.
Ernest Jones à Mlle Annie Williams.
Arthur Kleinert à Mme Veuve Mary Graiser.
Nathan Stern à Mlle Regina Saltzman.
Alphonse D. Denis à Mlle Ida R. Gurley.

Naissances.

Mme Michael Hennessey, un garçon.
Mme Cornelius Repath, un garçon.
Mme Charles F. Reimann, un garçon.
Mme Neil Sweeney, une fille.
Mme Wm R. Dill, une fille.
Mme J. C. P. Loudau, une fille.
Mme Jean St-Pierre, une fille.
Mme Giuseppe Figlio, un fille.
Mme Joseph Numiecamacher, une fille.
Mme John Schmitz, une fille.
Mme Richard M. Bischoff, une fille.
Mme Agricol B. Huguet, une fille.

Décès.

Walter A. Schmidt, 13 mois, 47 rue Toulouse.
Edna M. Schmidt, 3 mois, 784 rue des Remparts, côté nord.
James W. Clark, 59 ans, 10 rue St-André.
Veuve Marie M. Rimbel, 70 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Veuve Christine Zimmermann, 73 ans, 762 rue Tchoupitoulas.
Mlle Mary J. Turner, 16 ans, 264 rue Constance.
Veuve Phœbe Clemons, 60 ans, 130 rue Liberté, côté sud.
Toby Simon, 57 ans, 283 rue St-Pierre.
Emile Weber, rue des Français, près Derbigny.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

P. G. R. Bouny à Mme S. Lawrence, vingt terrains bornés par les rues Broadway, Louise, Félicie et Chestnut, $4,050.

Mme T. Poynot et als à H. C. Miller, un terrain borné par les rues Villeré, Robertson, Union et Français, $710.

Mme C. Fitzsimmons à J. F. Duclaux, un terrain borné par les rues Fraret, Terpsichore, Félicité et Howard, $1,975.

Theo. O. Stark et als au Mutual Loan and Building Association, un terrain borné par les rues St-David, Liberté, Deuxième et Treizième, $275.

Mutual Loan and Building Association à Mme M. Gourville, le terrain qui précède. $302.50.

Eureka Homestead Society à E. May, un terrain borné par les rues Peniston, Eryzanie, Perrier et Général Taylor, $2,500.

W. J. Oberle à Mme J. F. Sturcken, trois terrains bornés par les rues Villeré, Marais, St Louis et Toulouse, $5,000.

D. L. Weill et als. à L. Weil, un terrain borné par les rues Carondelet, Erato, Thalie et St Charles, $2,650.

Pelican Homestead and Building Company à J. Davis, un terrain borné par les rues Homer, Newton, Vallette et Verret, $1,200.

Thibaut à Mme S. Satterley, un terrain borné par les rues Bassin, Girod, Franklin et Lafayette. $1,000.

Cour Civile de District.—J. B. McGhee contre F. A. Lee & Cie, en recouvrement de $913.75, payés par le demandeur pour un bon consolidé acheté à bonifier par les défendeurs MM. Lee & Cie font exception pour cause de non lieu, attendu qu'ils ont acheté le bon sans savoir qu'il avait été volé au trésor. L'exception est rejetée et l'affaire sera jugée.

W. W. Ashburn contre la ville pour exemption de taxes sur son capital, ses machines et autre propriété. Jugement en faveur du demandeur.

Conseil Municipal.—Le Conseil s'assemble sous la présidence du maire. Vingt-sept membres présents.

Lecture est donnée du message du maire, ainsi conçu :

Rapport du commissaire de police et des officiers publics relatif au travail des prisonniers.

Pétition de la Teutonia Insurance Company au sujet des taxes arriérées.

Communication de la N. O. Elevated RR. Co. qui soumet des propositions relativement à la construction du Belt Road.

Communication de propriétaires de la rue Claiborne appartenant à la "Claiborne street property owners' Association", qui soumettent au Conseil des résolutions adoptées par cette Association au sujet de la construction d'une voie ferrée sur cette avenue, par la compagnie du Louisville & Nashville.

Communication du maire qui propose M. Grandjean pour représenter la ville et se joindre aux ingénieurs chargés de déterminer les limites des propriétés municipales sur les rives du Nouveau Basin, de Remparts au Lac.

Un pétitionnaire demande que la Salle St-Patrick est ampliée, ainsi que l'annonce le contrôleur.

Le contrôleur soumet les diverses offres déjà publiées, pour la location des marchés et le curage du canal Melpomène.

Lecture d'une liste des bills que l'on se propose d'envoyer au corps législatif après leur adoption par le Conseil.

M. Landry propose un amendement consistant à supprimer le bill ayant pour objet d'enlever à l'avocat de la ville le privilège de choisir son assistant. La liste sera envoyée devant le comité d'ordre public.

L'offre de F. Tibbier ($15) pour la perception des revenus de la fourrière des chiens est référée au comité de finances.

Rapport favorable du comité de salubrité au sujet de la demande faite par les boulangers qui ont autorisés à se servir d'eau de puits pourvu que le Bureau de Santé en ait préalablement reconnu l'innocuité.

Pétition de la Orleans Manufacturing Company, pour obtenir l'autorisation d'établir un embranchement allant rejoindre la ligne de l'Illinois Central à la rue Euphrosine.

Pétition de Hy Lagardère, qui propose de réparer le pont du Nouveau Bassin à Carollton pour $350.

Le comité de l'ordre public propose de prolonger le contrat avec M. Beckwith pour représenter la ville dans le procès Gaines; il lui sera alloué 2 1/2 pour cents sur les réductions qu'il pourra obtenir sur le jugement de la Cour Suprême des Etats Unis. Les honoraires seront fixés à $2,000. Voté.

Le comité de police propose d'annuler l'art. 6 de l'ordonnance relative aux *fire-limits*, selon lequel les toits en bois, dans les limites ainsi fixées ne doivent pas exister, seront réparés avec des matériaux incombustibles. Voté.

Le Conseil procède au scrutin secret à l'élection de deux membres du Bureau de Santé de l'Etat pour remplir deux vacances.

M. Dunbar, Dr Félix Formento ; M. Keppler, Dr C. P. Wilkinson ; M. Aitken, James J. Finney ; M. Finley, Dr Chassaignac ; M. Stoulig, Dr E. Kelly.

Au premier tour de scrutin, le Dr Wilkinson est élu par 23 voix et le vote est rendu unanime.

Le deuxième tour de scrutin donne 10 voix au Dr Formento, 9 au Dr Chassaignac, 5 au Dr Kelly et 4 au Dr Finney.

3me tour de scrutin : Dr Formento 10, Dr Finney 4, Dr Chassaignac 10, Dr Kelly 4.

Sur motion de M. Brittin, au prochain tour de scrutin les candidats qui obtiendront moins de 5 voix seront supprimés. *Voté.*

4me tour de scrutin : Dr Formento 11, Dr Finney 3, Dr Chassaignac 9, Dr Kelly 5.

Le nom du Dr Kelly est retiré et l'on procède au 5me tour de scrutin, cette fois le candidat obtenant le moins de voix devant être retiré. Dr Formento 11, Dr Chassaignac 10, Dr Kelly 7.

Le nom du Dr Kelly est retiré.

6me tour de scrutin : Dr Formento 16, Dr Chassaignac 12.

Le Dr Formento ayant obtenu les 16 voix nécessaires il est élu à l'unanimité sur motion de M. Dunbar.

Après lecture de quelques nouvelles communications qui sont référées aux comités. Le Conseil ajourne.

Cour Criminelle. — Section A.—Nick Weather, voies de fait. Ordonnance de non lieu.

Section B.

Peter Abadie, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Rixe.—Hier matin, à 9 heures, une rixe a eu lieu près de l'épicerie de Mme Burry, rue St-Thomas, entre Pat Higgins et James Burke. Agée l'un de 28 ans, l'autre de 22. Le premier a blessé son adversaire d'un coup de couteau au côté droit de l'abdomen avec un couteau de boucher. Le blessé, que l'on considère comme dangereusement atteint, a été transporté à l'hôpital.

Higgins a été arrêté.

Accident.—Hier à 3 heures P. M., Sandie qu'une locomotive du Southern Pacific R. R. passait rue Delte avec 14 wagons, un gamin de couleur, Edward Miller âgé de 12 ans en voulant sauter sur le dernier wagon s'est blessé grièvement à la main gauche.

Le Fleuve et les Levées.

La crevasse de Pecan Grove et l'inondation qu'elle cause.

La crevasse de la levée Pecan Grove atteint maintenant une largeur de 1,800 pieds, et malgré les efforts que l'on fait pour en consolider les extrémités, celles-ci s'éboulent à chaque instant et la crevasse va s'élargissant. Elle mesure une dizaine de pieds de profondeur et le volume d'eau considérable auquel elle livre passage se creuse un lit de plus en plus profond et inonde rapidement la région avoisinante : 27 plantations à East Carroll sont déjà sous l'eau et celle-ci envahit les autres avec rapidité.

Les dégats qui résulteront de cette crevasse seront considérables ; c'est une ruine complète pour les planteurs du Tensas, un véritable désastre pour cette paroisse qui était en passe de devenir une des plus florissantes de la Louisiane.

Les marais et les bayous s'amplissent rapidement et la situation n'est rien moins que fort triste quand on songe que cette rupture dont on ne peut arrêter les progrès, se trouve dans une section de levées défectueuses qui protègent sur une longueur de sept milles les plus importantes paroisses. Les ingénieurs d'Etat regardent comme inutiles les efforts que l'on fait pour la fermer.

Il ne restera donc comme très difficile de fermer la crevasse de la levée Nita dont la rupture n'a été dûe qu'à une coupure pratiquée dans cette levée qui était en excellent état, pour l'arrosage des rizières. Cette crevasse mesure maintenant 400 pieds, mais un nombre considérable d'ouvriers y a été concentré pour en arrêter les progrès. Il y a là plus de 400 ouvriers et une machine à enfoncer des pieux avec laquelle on a fait d'excellent ouvrage. La crevasse ne s'est pas élargie durant les dernières 24 heures et l'on a espoir d'arriver à la fermer.

La pluie a cessé et les levées sèchent et